

Les « Appels à tous » sont une compilation de réponses à une problématique particulière et reflètent l'opinion de représentants d'entreprises membres. Leur contenu n'engage d'aucune façon la responsabilité de PRÉVIBOIS et ne remplace pas l'obligation de consulter les exigences légales applicables ou les directives des fabricants d'équipements.

## Problématique

Une entreprise membre du secteur des pâtes, papiers et panneaux aimeraient connaître **vos pratiques en matière des rappels de formation pour les entrants et surveillants en espace clos.**

### QUESTION 1

**Votre formation en espace clos pour entrants et surveillants est-elle récurrente? Si oui, à quelle fréquence?**

Réponses

**Entreprise A** 3 ans

**Entreprise B** Notre programme actuel ne prévoit pas de récurrence

**Entreprise C** Entrants : non  
Surveillants : avant chaque arrêt annuel

**Entreprise D** Un *refresh* aux 3 ans

**Entreprise E** Oui, nous effectuons un rappel de formation tous les 3 ans

**Entreprise F** Aux 3 ans

**Entreprise G** Non, mais nous nous assurons que l'émetteur de permis fasse les rappels généraux d'usage en délivrant le permis

**Entreprise H** Non, mais elle devrait l'être selon moi aux 2-3 ans  
Malgré notre formulaire Rappel au surveillant/travailleur entrant signé à chaque entrée en espace clos et explication des risques par le superviseur

**Entreprise I** Présentement non, mais nous sommes en révision de la fréquence de nos formations et celle-ci est ciblée pour être dispensée aux 3 ans

**Entreprise J** 1 an

**Entreprise K** À tous les 3 ans

**Entreprise L** 3 ans

# Compilation des réponses – Appel à tous # 195

Espace clos – Fréquence des rappels de formation

## QUESTION 2

Quelle est la durée et quels sont les thèmes relatifs à votre formation récurrente?

Réponses

- Entreprise A** Formation initiale : 1/2 journée théorique et 1/2 journée pratique  
Récurrence : validation des compétences (questionnaire dure moins d'une heure)
- Entreprise B** Il arrive avant les *shut down* que nous faisons des rappels aux surveillants d'espace clos, ceux-ci traitent des rôles et responsabilités, de l'émission du permis et des règlements spécifiques
- Entreprise C** Rôles du surveillant  
Quoi faire en cas d'accident
- Entreprise D** 2 à 4 heures, selon le nombre de participants  
Thèmes : les 3 grands risques, rôles et responsabilités et détecteur 4 gaz
- Entreprise E** Nous avons une formation spécifique pour les rappels qui parle des points majeurs que nous désirons rappeler aux employés (procédure d'entrée dans l'espace clos, test de gaz, mesures d'urgence)
- Entreprise F** 4 heures, je fais une formation pratique avec simulateur qui aborde tous les sujets d'une entrée en espace clos
- Entreprise G** 10 minutes de condensé : infos relatives au cadenassage et validation, rappel concernant l'usage du détecteur, des travaux (avoir les bons EPI : ventilateur et extracteur), sauvetage en cas d'incident
- Entreprise H** Chariots élévateurs : 3 ans  
Pont roulant : 3 ans  
SIMDUT : annuel
- Entreprise I** Devrait être environ une heure pour le rafraîchissement en revenant sur les éléments de base, alors que la formation initiale a une durée de 4 heures
- Entreprise J** 1 h 30 – On parle des risques de chacun de nos espaces clos. Sur la bonne façon de remplir le permis, d'utiliser le détecteur 4gaz, de bien ajuster son harnais et sur les bonnes façons d'entrer en espace clos.  
De plus, on termine avec les mesures d'urgence liées à chaque espace clos.
- Entreprise K** Formation entrant  
Formation échantilleur – Appareil 4 gaz
- Entreprise L** 1 heure